

MODALITÉS INSCRIPTIONS PERISCOLAIRES

----- ACCUEIL DE LOISIRS DE BLODELSHEIM

Cette démarche concern :

- L'accueil périscolaire des lundis, mardis, jeudis et vendredis midis et /ou soirs.
- Pour l'accueil périscolaire sont concernés les enfants scolarisés (école maternelle ou élémentaire) et domiciliés à Blodelsheim. Les demandes dites régulières sont prioritaires.
- L'accueil extrascolaire des mercredis, en journée ou en demi journée, avec ou sans repas.
- Pour l'accueil des mercredis, sont concernés prioritairement les enfants domiciliés à Blodelsheim

SITUATION 1 : votre enfant est déjà inscrit à l'accueil périscolaire cette année.

ENTRE les mois de JANVIER ET MARS, vous devez :

- Remplir le dossier d'inscription dans sa totalité et l'accompagner de la copie des vaccinations et de la fiche sanitaire. Le dossier vous est transmis via le portail famille par le directeur de la structure.
- Le dossier est à remettre en main propre au directeur, ou à un membre de l'équipe, ou, à défaut, dans la bannette prévue à cet effet à l'accueil.
- Le dossier est vérifié et validé par le directeur. Un courrier de confirmation d'inscription vous sera remis.
- Pendant l'été, un mail vous sera envoyé vous invitant à réserver les créneaux validés via le portail Internet.

SITUATION 2 : votre enfant n'est pas inscrit à l'accueil périscolaire cette année.

A partir du 1ER MARS, vous devez :

- Compléter un dossier d'inscription disponible sur le site <https://fdfcalsace.foyersruraux.org>, ou auprès du directeur de la structure par mail ou en mairie.
- Le dossier est à remettre en main propre au directeur.
- Remplir le dossier d'inscription dans sa totalité et l'accompagner de la copie des vaccinations et de la fiche sanitaire. Le dossier est vérifié et validé par le directeur. Un courrier de confirmation d'inscription vous sera remis. En cas de refus, faute de place disponible, votre demande sera sur liste d'attente.

IMPORTANT : les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

Le dépôt d'un dossier d'inscription ne vaut pas validation.

Seul le courrier de confirmation d'inscription délivré par la directrice vaut acceptation.

Vous pouvez prendre rendez-vous pour déposer votre dossier :

- Le Lundi 14H-30 à 17H30, le Mercredi 10H à 12h et 16H à 18h, le Vendredi 14H30 à 18H

Accueil de loisirs périscolaire, 44 rue du Général De Gaulle - 68740 BLODELSHEIM

alsh.blodelsheim@fdfc-alsace.fr Tel : 09.64.40.45.08

ENFANCE

